



TROILUS

Avis de travaux d'exploration 2026

Projet Delta-2

CORPORATION MINIÈRE TROILUS

Table des matières

1. Description des travaux	3
2. Autorisations	4
3. Dates et durée des travaux prévus	4
4. Mesures de protection appliquées	4
7. Coordonnées.....	6
Annexe A - Carte de localisation des travaux	7
Annexe B – Carte des tracés routiers privilégiés	8

1. Description des travaux

Une campagne d'échantillonnage de sols est prévue sur le secteur d'exploration nommé Delta-2 pendant l'été 2026. Le prélèvement d'échantillons se fera par trois méthodes, décrites ci-après. Un total de 584 cibles d'échantillonnage de sols est réparti ainsi :

- 1) Travaux au sol utilisant une camionnette et un vtt, comprenant des excavations avec une pelle ronde (237 cibles) ;
- 2) Travaux au sol utilisant une camionnette et un vtt, comprenant des excavations avec une pelle hydraulique. Les cibles sont planifiées le long de chemins forestiers existants (180 cibles) ;
- 3) Travaux hélicoptéré et excavation des échantillons avec une pelle ronde (167 cibles).

La grande majorité des tranchées prévues sont accessibles directement par les routes existantes. Quelques sentiers d'accès, d'une largeur de 5 mètres, devront être déboisés.

Pour les travaux utilisant une excavatrice, des tranchées d'un volume d'environ 20 m³ seront creusées (5mx2mx2m), des échantillons de sols seront prélevés, puis le sol sera remis dans les excavations. Le couche de matériel végétal sera remise sur la surface du sol. Ces échantillons seront envoyés pour analyse par un laboratoire agréé. Un volume total d'environ 4000 m³ sera excavé, puis remis en place.

Les secteurs seront accessibles par la Route 167, puis par des routes forestières secondaires. Les tracés routiers prioritaires sont présentés sur la carte à l'annexe B.

Certains secteurs où des échantillons sont prévus ne sont pas accessibles par la route. Les travailleurs seront donc transportés par hélicoptère pour cette portion d'échantillonnage.

Tous les travailleurs qui participeront aux travaux (4-7 travailleurs) seront logés dans un hôtel à Chibougamau.

La carte de localisation des travaux est présentée à l'annexe A.

2. Autorisations

Un permis d'intervention forestière devra être obtenu auprès du MRNF préalablement au début des travaux et les conditions inscrites au permis seront respectées.

Tout travail d'exploration doit faire l'objet d'un avis de travaux à la SOPFEU afin d'indiquer les secteurs, les dates et les équipements utilisés.

Une autorisation pour travaux à impacts (ATI) de la part du MRNF est nécessaire pour les travaux d'exploration impliquant des équipements tels que des foreuses, des pelles hydrauliques et des bulldozers.

Les travaux auront lieu à plus de 20 mètres de distance des milieux hydriques et milieux humides.

3. Dates et durée des travaux prévus

Les travaux se dérouleront pendant les mois de juin, juillet et août 2026. Le transport des travailleurs par hélicoptère est prévu se dérouler du 7 au 14 juin et possiblement plus tard dans l'été (autres dates à déterminer).

Les déplacements héliportés pourront avoir lieu entre 7h00 et 17h00. Un plan de vol sera établi avec le pilote afin d'éviter autant que possible de circuler dans les secteurs avec des habitations tôt le matin.

Les travaux impliquant une excavatrice auront lieu à partir du début du mois de juillet, pendant environ un mois.

Si les résultats obtenus en 2026 sont positifs, il est possible que ces travaux se poursuivent en 2027 dans ces secteurs également. Le cas échéant, des avis de travaux vous seront transmis.

4. Mesures de protection appliquées

Tout équipement hydraulique, à essence ou qui comporte l'utilisation de matière dangereuse sera muni d'une trousse de déversement d'urgence en cas de fuite.

Les matières résiduelles seront transportées au lieu d'enfouissement technique de Chibougamau ou bien rapportées au garage de l'entrepreneur en excavation qui réalisera les tranchées.

Les matières résiduelles dangereuses générées dans le cadre des travaux seront rapatriées dans notre conteneur MDR au site Troilus et seront ensuite récupérées par un entrepreneur spécialisé en gestion de MDR.

Les travaux d'exploration feront l'objet d'inspections régulières afin d'assurer la conformité environnementale des sites selon les autorisations reçues et les normes environnementales sur les activités d'exploration.

5. Mesures d'atténuation

Pour l'échantillonnage impliquant l'excavatrice :

- Si un chalet, une habitation permanente ou un campement est observé en périphérie d'une cible d'échantillonnage, nous déplacerons ou annulerons ladite cible afin de minimiser l'impact. Les cibles ont toutefois été prévu en tenant compte des baux de villégiature. Le temps passé sur une cible d'échantillonnage peut varier entre 30 minutes à 1h30 selon les sols interceptés. L'impact direct sera donc limité dans le temps et se limitera à un remblai relativement compacté et plat en bord de chemin.
- Des panneaux de signalisation seront installés le long de la route à proximité des sites de tranchées (dans les deux sens de la circulation). Les routes ne seront pas fermées à la circulation pendant les travaux ; la circulation sera toujours possible dans un sens lorsque l'excavatrice réalisera une tranchée.

Les travaux seront terminés avant le mois de septembre et donc, aucuns travaux ne seront réalisés pendant la période de chasse.

6. Titulaire des DEE

L'entreprise Delta Resources Limited est titulaire des droits exclusifs d'exploration (DEE) sur lesquels les travaux seront réalisés. Cette propriété est sous option d'acquisition par Corporation Minière Troilus (www.deltaresources.ca/delta-2-gold-project/).

7. Coordonnées

Corporation Minière Troilus
334, 3e rue
Chibougamau (Québec)
G8P 1N5
www.troilusmining.com

Toute question ou commentaire sur les autorisations environnementales et les mesures de suivi appliquées pourront être adressés à la coordonnatrice en environnement aux coordonnées ci-dessous :

Josée De Launière

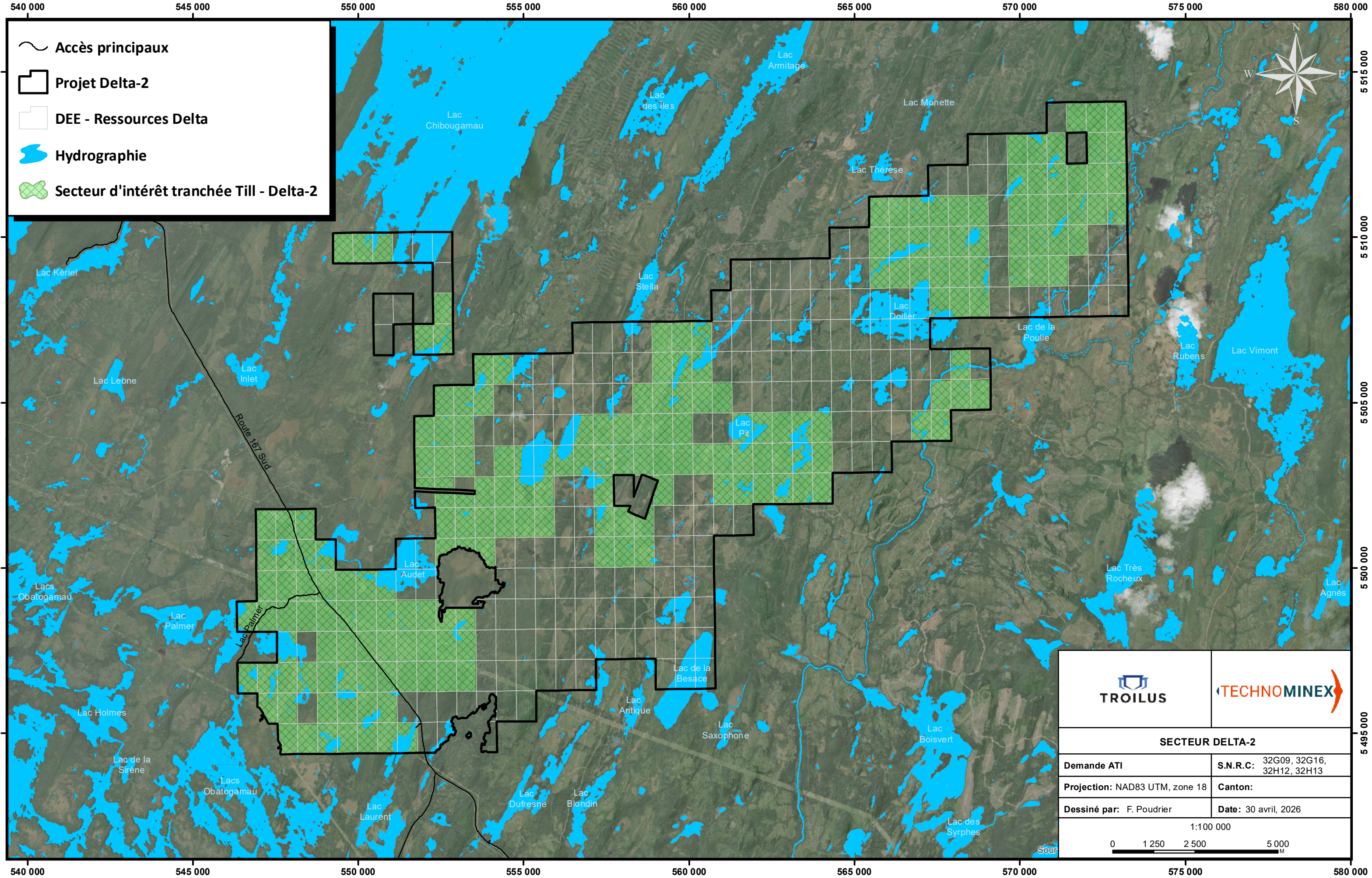
Courriel : josee.delauniere@troilusmining.com
Cell : (418) 770-6317






Toutes questions sur les opérations, la durée des travaux ou les mesures de sécurité appliquées pourront être adressées à la coordonnatrice de l'exploration aux coordonnées ci-dessous :



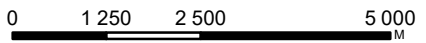
Remy Klick

Courriel : remy.click@troilusmining.com
Cell : (905) 807-9376

Annexe A - Carte de localisation des travaux



 Accès principaux
 Projet Delta-2
 DEE - Ressources Delta
 Hydrographie
 Secteur d'intérêt tranchée Till - Delta-2

 	
SECTEUR DELTA-2	
Demande ATI	S.N.R.C: 32G09, 32G16, 32H12, 32H13
Projection: NAD83 UTM, zone 18	Canton:
Dessiné par: F. Poudrier	Date: 30 avril, 2026
1:100 000 	

Annexe B – Carte des tracés routiers privilégiés

